



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Le Ministre d'Etat

Paris, le 02 FEV. 2008

Le Ministre d'Etat

à

Madame et Messieurs les Préfets de
région

-Direction régionale de l'Industrie, de
la Recherche et de
l'Environnement
-Direction régionale de
l'Environnement
-Direction régionale de
l'Équipement

Mesdames et Messieurs les Préfets de
département

-Direction départementale de
l'Équipement

Objet : recensement des effectifs des services déconcentrés

PJ : projet de circulaire du Premier ministre

Certains d'entre vous ont été destinataires d'un avant-projet de circulaire du Premier ministre aux préfets, portant sur la préparation du nouveau mode de fonctionnement de l'Etat déconcentré et comportant en annexe un recensement des effectifs par corps, par catégories, et par département. Pour ceux d'entre vous qui n'en disposeraient pas, je vous le joins à ce courrier.

Je vous informe qu'il s'agit bien d'un avant-projet, non validé à ce jour, sur lequel j'ai fait part de mes réserves sur plusieurs points notamment :

1. la comptabilisation des services navigation et des groupes de subdivisions des DRIRE dans les services concernés par les périmètres départementaux.
2. l'utilisation d'une photographie instantanée, alors que d'importants mouvements de réorganisation restent en cours entre les différents niveaux territoriaux.

Avant de réaliser le travail complexe et lourd prévu dans le projet d'instruction, il convient sans doute d'attendre que ce dernier soit stabilisé.

Toutefois, afin de ne pas perdre de temps, et compte-tenu du rôle de RBOP assuré par le niveau régional, je demande aux services départementaux de mon ministère de se rapprocher des services régionaux pour commencer à élaborer une méthode conjointe.



Jean-Louis BORLOO